



Guide d'action rapide : Action municipale pour la protection du climat

*20 initiatives à prendre pour
diminuer les émissions de gaz
à effet de serre — tout de suite !*

Guide d'action rapide

Action municipale pour la protection du climat

20 initiatives à prendre pour diminuer les émissions des gaz à effet de serre — tout de suite !

**Instaurez votre propre plan
d'action pour la protection
du climat !**

**Vous avez tout à y gagner !
Vous pourrez...**

- **économiser de l'argent en coupant dans les coûts de l'énergie,**
- **devenir un chef de file en matière d'efficacité énergétique,**
- **améliorer la qualité de l'air et la santé de vos citoyens,**
- **créer davantage d'emplois en investissant dans des énergies de remplacement,**
- **redorer votre image d'entreprise et solidifier vos relations avec la collectivité.**

Qu'est-ce que les gaz à effet de serre ?

Nous savons que l'atmosphère terrestre est un mélange complexe de gaz qui retiennent la chaleur du soleil près de la surface de la terre, un peu comme les fenêtres d'une serre captent la chaleur des rayons du soleil.

Les activités anthropiques peuvent perturber ce phénomène. Comme les sociétés humaines ont de plus en plus recours à la haute technologie et aux machines, la quantité de gaz piégeant la chaleur présente dans l'atmosphère a augmenté. En accroissant la quantité de ces gaz, l'être humain a accentué la capacité de réchauffement de l'effet de serre naturel. C'est l'effet de serre anthropique qui est source de préoccupation environnementale, car il pourrait provoquer le réchauffement de la planète à un rythme jamais vu de toute l'histoire de l'humanité.

L'augmentation des températures entraînera des changements à de nombreux aspects des conditions atmosphériques, comme les mouvements des vents, les quantités et les types de précipitation ainsi que le genre et la fréquence de phénomènes météorologiques violents auxquels on pourrait s'attendre dans une région. Un tel changement climatique pourrait avoir des conséquences imprévisibles et d'une portée considérable sur le plan environnemental, social et économique.

Source : Site Web du gouvernement du Canada,
www.climatechange.gc.ca

Guide d'action rapide

Action municipale pour la protection du climat

Les premiers pas—ce que votre collectivité peut entreprendre dès aujourd'hui.

Les administrations municipales de l'ensemble du Canada vont de l'avant en matière de protection du climat grâce à des mesures simples et rentables qui améliorent aussi la qualité de vie.

Voici une liste des dix principales initiatives à prendre par votre municipalité et votre collectivité afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Faciles à mettre en œuvre, elles ont effectivement déjà permis d'obtenir des réductions importantes. Des liens aux Sites Web offrant des renseignements complémentaires sont aussi indiqués afin de vous permettre de démarrer.

Initiatives à prendre sur le plan de la municipalité elle-même

Dix initiatives à prendre par votre municipalité en faveur de la réduction des émissions émanant des installations et des activités municipales :

1. Réaliser des améliorations écoénergétiques aux édifices

Les édifices municipaux représentent en moyenne 48 % des émissions de GES produites par les municipalités¹. Grâce à son Projet d'économie d'énergie et de développement durable mis en place en 2000, la Ville de Drummondville a investi dans la télégestion de ses principaux bâtiments municipaux afin de réaliser des économies d'énergie et d'argent par un contrôle plus efficace des émissions de gaz à effet de serre. Parmi les interventions réalisées aux six principaux bâtiments, on note l'implantation d'un système de télégestion des contrôles, la gestion des points de consigne, l'arrêt des systèmes de ventilation des bâtiments en périodes innocuées, l'abaissement de la température lorsqu'un équipement n'est pas utilisé, le contrôle des chauffemoteurs des équipements lourds et légers, et le

remplacement des équipements plus anciens par des unités à haute efficacité. Les différentes interventions réalisées sur les bâtiments ont nécessité des investissements de quelque 125 000 \$

depuis 2000. Entre 2000 et 2005, le projet a permis de diminuer la combustion de gaz naturel de plus de 935 000 m³, favorisant ainsi une réduction de 1 747 tonnes des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'une économie supérieure à 450 000 \$ sur cinq ans.



Bibliothèque municipale – Implantation de la télégestion.

Site Web pertinent :

http://www.ville.drummondville.qc.ca/images/pdf/mai_2005.pdf (en français seulement)

2. Doter les feux de circulation de diodes électroluminescentes (DEL)

L'éclairage génère en moyenne 15 % des émissions de GES du secteur municipal et les feux de circulation représentent environ entre 10 à 25 % de l'énergie totale consacrée à l'éclairage. Les DEL (diodes électroluminescentes) sont de 80 à 90 % plus efficaces et durent dix fois plus longtemps que les ampoules ordinaires, d'où des réductions de coûts d'énergie et d'entretien. Remplacer les ampoules traditionnelles des feux de circulation par des DEL entraînera des économies d'énergie, de main d'œuvre et de matériel tout en réduisant les émissions de GES. En 2005, par exemple, la Ville de Saskatoon (Sask.) appliquera un programme de trois ans visant à remplacer les ampoules traditionnelles des feux de circulation de la Ville par des DEL. Ce programme permettra de réduire les GES de plus de 1 500 tonnes par an.

Le Site Web à la page prochaine.

¹ PCP Inventory Compilation and Analysis. 14 avril 2000. ICLEI Energy Services.

Guide d'action rapide

Action municipale pour la protection du climat

Site Web pertinent :

Ville de Richmond et le programme BC Hydro Power Smart Traffic Intersection

<http://www.bchydro.com> (en anglais seulement) cliquer sur **Services** et choisir **Get Connected** à partir du menu déroulant, ou cliquer sur **For Business** et choisir **Power Smart Success Stories, City of Richmond**.

mois d'été. Depuis lors, c'est grâce à des efforts conjugués d'information du public et d'amélioration des technologies de traitement de l'eau (un système de filtration par membrane), que la consommation de l'eau au cours des mois d'été a pu être réduite de 21 %. Les fonctionnaires de la Ville sont allés visiter les écoles et d'autres groupes communautaires afin de faire partager les leçons tirées sur les avantages inhérents à la conservation de l'eau d'une manière amusante et instructive.

Site Web pertinent :

Programme Water Smart de la Ville de Kamloops
<http://www.city.kamloops.bc.ca> (en anglais seulement) cliquer sur **Environment**.

3. Remplacer les ampoules des réverbères par des dispositifs plus efficaces

En remplaçant des ampoules anciennes et moins efficaces par des modèles plus récents et écoénergétiques, les municipalités peuvent réduire de manière importante les émissions générées par les réverbères. Entre les mois de novembre 2002 et juillet 2004, la Ville de Calgary (Alb.) a rénové 28 300 de ses 37 500 réverbères avec des luminaires dotés de lentilles plates économes en énergie. Les nouveaux réverbères coûtent moins chers à faire fonctionner et à entretenir, et leur coût sera récupéré dans six à sept ans. La Ville estime que les nouveaux réverbères permettront de réduire les GES de 16 000 tonnes par an².

Site Web pertinent :

Programme EnviroSmart Street Lighting Retrofit de Calgary
<http://www.calgary.ca> (en anglais seulement) et suivre les liens **City Hall, Business Units, Roads** et **Street Lights**.

4. Mettre sur pied un programme de conservation de l'eau

Même dans les régions où l'eau est abondante, la conservation de l'eau est un facteur clé de réduction des émissions de GES. Le traitement de l'eau et l'épuration des eaux usées représentent en moyenne 21 % des émissions des municipalités³. L'élaboration et la promotion d'une stratégie de conservation à l'échelle des municipalités permettraient d'obtenir d'importantes réductions des émissions, d'où un air plus pur, une meilleure qualité de l'eau et des économies sur le plan financier. Le programme d'économie d'eau Water Smart à l'échelle de la collectivité de la Ville de Kamloops (C.-B.) a été lancé en 1991 afin de faire face à la consommation d'eau élevée et à la forte pression de la demande exercée sur les installations de pompage au cours des

5. Planter des arbres

Les arbres fournissent de l'ombre aux édifices et aux rues. Ils rafraîchissent l'air grâce à l'humidité qui s'en dégage, ce qui réduit la quantité d'énergie nécessaire pour refroidir les édifices. La Ville de Laval a adopté en juin 2002 une réglementation visant à favoriser la plantation et l'entretien des arbres sur son territoire ainsi qu'à promouvoir un environnement vert. L'essentiel des mesures consiste à mettre en place un incitatif financier sous forme d'un remboursement pouvant atteindre 50 \$ pour chaque arbre planté dans la cour avant d'un bâtiment ou dans une cour latérale adjacente à une voie publique. La subvention est ainsi offerte pour un maximum de 10 arbres, ce qui représente une subvention maximale de 500 \$. À cela s'ajoute une autre mesure innovatrice soit l'octroi d'un montant pouvant atteindre 250 \$ par unité d'évaluation pour l'entretien des arbres situés entre la voie publique et la façade du bâtiment principal.

Sites Web pertinents :

<http://www.ville.laval.qc.ca>, (en français et en anglais) cliquer sur le document en format PDF intitulé « **Le code de l'arbre** ».

Programme « Ma rue, mes arbres » de la Fondation canadienne de l'arbre <http://www.treecanada.ca>, (en français et en anglais) cliquer sur **Programmes** et suivre les liens : **Ma rue, mes arbres — Bénéficiaires**.

2 *EnviroSmart Street Light Retrofit*. City of Calgary. <http://content.calgary.ca/CCA/City+Hall/Business+Units/Roads/Street+Lights/EnviroSmart+Street+Light+Retrofit+Program.htm>
3 *PCP Inventory Compilation & Analysis*. (2000) ICLEI Energy Services

Guide d'action rapide

Action municipale pour la protection du climat

6. Mettre en œuvre un programme anti-ralenti afin de réduire les émissions des parcs de véhicules municipaux

La part des véhicules appartenant à la municipalité dans les émissions de gaz à effet de serre municipales est en moyenne de 15 %. Les municipalités peuvent obtenir des réductions d'émissions sur le plan de leurs parcs de véhicules en insérant de l'information sur les mesures de protection du climat dans les manuels du conducteur et en encourageant les employés à se servir des modes de transport de rechange. En 2001, la Ville de Mississauga (Ont.) s'est associée à Ressources naturelles Canada (RNC) afin de mettre au point un programme pilote anti-ralenti. La trousse Anti-ralenti en ligne de RNC comprend des idées



La trousse anti-ralenti de Ressources Naturelles Canada comprend toute une série d'images et de matériels graphiques gratuits et conviviaux à télécharger pour utilisation aux fins d'une campagne de sensibilisation sur les problèmes de la marche au ralenti.

pour lutter contre la marche au ralenti ainsi que de la documentation promotionnelle ont été utilisées conjointement à des interventions personnelles sur le problème de la marche au ralenti auprès des résidents, du secteur privé et des conducteurs professionnels (y compris le personnel du système de transport en commun GO et les conducteurs d'autobus scolaires). La campagne a atteint 69 % des résidents de la Ville ; un sondage des personnes ayant été sensibilisées par la campagne a permis de constater une diminution du temps passé en mode ralenti de trois à quatre fois par comparaison avec les citoyens qui n'avaient pas entendu parler du projet. Les conducteurs d'autobus scolaires ont également réduit dans les mêmes proportions le temps passé par leurs autobus au ralenti et la société de transport en commun de la ville a adopté une politique de réduction de 15 à 5 minutes du temps maximal passé par les autobus au mode ralenti⁴.

Sites Web pertinents :

Trousse Anti-ralenti de Ressources naturelles Canada <http://oee.nrcan.gc.ca> (en français et en anglais) cliquer sur Programmes de l'OEE et suivre les liens : Transports — véhicules personnels — Marche au ralenti.

Programme Anti-ralenti de la Ville de Mississauga <http://www.mississauga.ca/portal/home> (en anglais seulement) et suivre les liens : Residents — Environment — Air Quality — Idle Free.

7. Offrir aux covoitureurs des incitatifs au stationnement

Votre collectivité peut vous offrir des incitatifs au stationnement pour les véhicules transportant deux ou plusieurs passagers. Certaines municipalités offrent des incitatifs accrus aux véhicules transportant plusieurs passagers (p. ex. stationnement gratuit pour les véhicules de quatre passagers). Des incitatifs peuvent aussi être créés en faveur des conducteurs de véhicules alimentés par des carburants autres que les combustibles fossiles ou dont les normes d'émissions sont plus réduites. Ce programme, peu coûteux, est relativement facile à mettre en œuvre dans les collectivités où les employés paient le stationnement et où la population manifeste un intérêt pour le covoiturage. La Ville de Markham (Ont.) offre des places de stationnement réservées aux covoitureurs à ses Centres civiques dans le cadre de son programme S-M-A-R-T Movement. Un service de liaison pour le covoiturage et l'installation de nouveaux supports à bicyclettes font aussi partie du programme⁵.

À Montréal (Qué.) le Centre de gestion des déplacements Saint-Laurent a mis au point plusieurs programmes à l'intention des employeurs afin de réduire le nombre de véhicules à passer unique dans la collectivité. Grâce à des programmes de covoiturage pour les employés, à des programmes éducatifs sur le lieu de travail et à une collaboration avec les commissions de transport en commun locales, le Centre a pu aider les employeurs locaux à réduire les coûts inhérents à la création de nouvelles places de stationnement.

Sites Web pertinents :

Programme S-M-A-R-T de la Ville de Markham <http://www.markham.ca/markham/channels/default1.htm> (en anglais seulement) cliquer sur la rubrique Latest News, more news et sur Markham Transportation Planning

Villes d'Ottawa / Programme Green Commute de Nortel Networks <http://www.toolsofchange.com> (en français et en anglais) suivre le lien Études de cas.

Programme de démonstration en transport urbain de Transports Canada <http://www.tc.gc.ca/en/menu.htm> (en français et en anglais) à partir du menu déroulant Environnement choisir Changement climatique.

⁴ Towards an Idle-Free Zone in the City of Mississauga. (février 2003) Lura Consulting.

⁵ York Region Fighting Smog. (13 janvier 2004) York Region Publications. <http://www.region.york.on.ca/Publications/News/january+13+-+fighting+smog.htm>

Guide d'action rapide

Action municipale pour la protection du climat

Centre de gestion des déplacements Saint-Laurent
<http://saintlaurent.ville.montreal.qc.ca> (en français seulement) cliquer sur **Services aux entreprises** et sur **Centre de gestion des déplacements Saint-Laurent**.

<http://www.sodec.qc.ca> (en français seulement) cliquer sur **Laissez-vous transporter !**

8. Acheter des carburants de remplacement pour les parcs de véhicules municipaux

Des carburants de remplacement comme l'éthanol, le biocarburant ou le gaz naturel peuvent servir à alimenter les moteurs existants avec peu de modifications nécessaires, voire aucune. Le niveau des réductions des émissions et des coûts associés est fonction du type de carburant (p. ex. l'emploi de l'éthanol tiré du bois ou de matières agricoles permettrait de réduire de 6 à 8 % les émissions de GES par comparaison à l'essence ; on pourrait obtenir une réduction des émissions de plus de 75 % si l'éthanol est produit à partir de la cellulose). En général, le coût des carburants de remplacement est concurrentiel par rapport à celui des types de carburants traditionnels. En 2003, la Ville de Brampton (Ont.) s'est engagée à alimenter la totalité de son parc de véhicules – soit plus de 200 véhicules – au biodiesel. Parallèlement, la Ville de Guelph (Ont.) ainsi que la Municipalité régionale de Halifax (N.-É.) utilisent un mélange à 20 % de biodiesel comme carburant pour faire fonctionner leurs systèmes de transport en commun, ce qui permet de réduire d'environ 20 % les émissions de GES⁶.

Sites Web pertinents :

Site Web sur les carburants de Ressources naturelles Canada

<http://oee.nrcan.gc.ca> (en français et en anglais) cliquer sur **Programmes de l'OEE** et suivre les liens **Transports — Carburants**.

Énergie non polluante Canada (liste des Sites Web des détaillants de biocarburants)

<http://cleanenergy.gc.ca> (en français et en anglais) choisir **Canada — Activités**, et à partir de **Technologies** choisir **Biocarburants**.

9. Acheter de l'énergie verte

Les municipalités peuvent s'engager à satisfaire une partie de leurs besoins en énergie par de l'énergie verte. L'énergie verte, aussi appelée énergie renouvelable ayant peu d'impact sur l'environnement, désigne habituellement l'électricité qui est produite sans aucune émission de GES. Les fournisseurs d'énergie vendent l'énergie verte en blocs d'énergie aux clients intéressés. Comme exemples de production d'énergie verte on peut citer les aérogénérateurs (ou éoliennes), les cellules photovoltaïques et les mini-centrales hydroélectriques. En 2001, la société de transport en commun de Calgary (Alb.), Calgary Transit, a reçu le Prix des collectivités viables FCM-CH2M HILL pour s'être engagée à s'approvisionner en électricité produite à partir de l'énergie éolienne afin de faire fonctionner ses trains, ce qui représente environ 18 % de la consommation en énergie de la ville.



Le C-Train de Calgary fonctionne grâce à l'énergie éolienne.

Photographie reproduite avec la permission de Calgary Transit.

Site Web pertinent :

Programme « Ride the Wind » de Calgary Transit
<http://www.calgarytransit.com> (en anglais seulement) sous la rubrique **Site Content** choisir **CT & Environment**, puis cliquer sur **Ride the Wind**.

Guide d'action rapide

Action municipale pour la protection du climat

10. Créer des lignes directrices pour les bâtiments et installations durables

La performance énergétique des édifices municipaux dans la collectivité peut être améliorée par l'élaboration de lignes directrices sur la conception durable des bâtiments et des installations. La Ville de Montréal a mis en place un système de production d'énergie verte à l'Éco-centre Rivière-des-Prairies permettant à cet édifice municipal d'assurer sa production d'énergie. Des panneaux solaires installés sur le toit de l'Éco-centre et une éolienne placée au sommet d'une tour d'une dizaine de mètres fourniront l'essentiel de l'énergie nécessaire à l'exploitation de ce bâtiment. Le dispositif étant relié au réseau d'Hydro-Québec, l'Éco-centre peut s'y alimenter en période de grande consommation. Cependant, la connexion fonctionne dans les deux sens. Lorsque l'Éco-centre produit plus d'énergie que nécessaire pour ses propres besoins, il agira comme mini-centrale et transmettra le surplus de sa production au réseau d'Hydro-Québec. Le coût de l'éolienne et de sa tour s'élève à 6 000 \$ alors que le coût des panneaux solaires est de 10 000 \$. Ce système a permis de réaliser une économie de 20 % sur la consommation d'hydroélectricité et de réduire de trois tonnes les émissions de CO₂ par an, ce qui représente 8 700 km parcourus en VUS ou 14 000 km parcourus en voiture compacte.

Sites Web pertinents :

<http://www2.ville.montreal.qc.ca/cmsprod/fr/arr19/document/40.xml> (en français seulement)

<http://www.matrixenergy.ca> (en français et en anglais)

Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa)

<http://www.cagbc.ca>, (en français et en anglais) choisir

Système de cotation des bâtiments à partir du menu.



Éco-centre de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies.

Initiatives à prendre sur le plan de la collectivité

10 initiatives en faveur de la réduction des émissions dans les secteurs résidentiel, institutionnel, commercial, industriel, des transports et des déchets solides :

1. Démarrer un programme de compostage à l'échelle de la collectivité

En 1999, la Municipalité régionale de Halifax (N.-É.) a pris l'initiative d'un programme de collecte sur le trottoir des matières organiques compostables. Chaque foyer a reçu une boîte de recyclage verte pour les déchets alimentaires et organiques qui sont collectés tous les quinze jours. Au cours de l'exercice 1999-2000, grâce aux résidents de cette ville, ce sont 36 000 tonnes de déchets organiques qui ont été réacheminés vers des sites autres que les décharges contrôlées de la région, réduisant ainsi les émissions de GES émanant de ces dernières d'environ 1,4 tonne par personne ou de 502 755 tonnes pour la collectivité toute entière⁷.



Photographie reproduite avec la permission de la Ville de Hamilton.

D'autres collectivités locales, comme la Ville de Hamilton (Ont.) avec son Programme de bacs verts, offrent aussi des programmes de compostage à l'échelle de la communauté.

Sites Web pertinents :

Ressources en déchets solides de la Municipalité régionale de Halifax

<http://www.halifax.ca> (en anglais seulement) cliquer sur l'onglet **Business**; à partir de **Start a New Business**, cliquer sur **Garbage, Recycling and Composting**; sous la rubrique **Residential**, cliquer sur **Organics Green Cart**.

Achieving 50% Waste Diversion: The Region of Halifax Leads the Way (Site Web de Climate Change Solutions)

<http://www.climatechangesolutions.com> (en anglais seulement) choisir **Municipalities** et cliquer sur l'onglet **Waste** et choisir **Success Stories**.

Guide d'action rapide

Action municipale pour la protection du climat

2. Vendre des tonneaux de pluie à prix réduit

La Ville de Vancouver (C.-B.) fabrique et vend des tonneaux de pluie qu'elle subventionne à 50 % au-dessous du prix normal. Faits de plastique recyclé, les tonneaux sont non seulement pratiques pour récolter les eaux de pluie qui sont utilisées ensuite pour arroser les jardins, mais ils servent aussi à sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de gaspillage causés par les pratiques d'arrosage. En récupérant l'eau de pluie, les résidents sont mieux à même de conserver l'eau potable pour se désaltérer ou pour d'autres utilisations ménagères. Moins on pompe l'eau, moins on émet de GES.



Photographie reproduite avec la permission de Sharon Boddy.

De nombreuses municipalités ont instauré des programmes de vente de tonneaux de pluie à prix réduit en vue de promouvoir la conservation de l'eau.

Site Web pertinent :

Programme de tonneaux de pluie de la Ville de Vancouver
<http://www.city.vancouver.bc.ca> (en anglais seulement) cliquer sur Services et suivre les liens jusqu'à Water — Water Conservation — Rain Water Barrel.

3. Adopter des incitatifs financiers à la réduction des déchets

De nombreuses collectivités ont mis au point des incitatifs financiers pour encourager leurs membres à réduire les déchets, atténuant de ce fait le volume de méthane et d'autres émissions de GES produites par les décharges contrôlées. Chaque foyer dans la Ville de Markham (Ont.) a droit à un maximum de trois sacs à déchets par jour de collecte. Ceux qui souhaitent mettre davantage de sacs sur le trottoir doivent acheter des étiquettes spéciales de la Ville. Les résidents ont droit à 12 étiquettes gratuites par année et deux fois par an, ils bénéficient de deux journées de collecte où ils n'ont pas besoin de coller des étiquettes et peuvent déposer un nombre de sacs illimité sur le trottoir. Les limites de sacs visent à envoyer un message destiné à changer les comportements et à instaurer des normes communautaires visant la gestion des déchets⁸. D'autres programmes de ce genre pourraient comprendre l'adoption de taxes particulières et de redevances de déversement ou l'acquiescement à l'avance des droits d'élimination (il s'agit d'une taxe qui est perçue au moment de la vente des produits dont l'emballage est

fabriqué à partir de matières non recyclables). Les collectivités qui ont adopté des mesures du style « payez pour ce que vous jetez » (en anglais, *pay as you throw* ou PAYT) ou qui imposent des limites au nombre de sacs à déchets, ont réussi à réduire la production de déchets provenant du secteur résidentiel de près de 50 %.

Site Web pertinent :

Gestion des déchets de la Ville de Markham
<http://www.city.markham.on.ca> (en anglais seulement) cliquer sur Services et à partir des liens figurant en ordre alphabétique, cliquer sur Garbage.

4. Lancer un programme de sensibilisation sur la valeur de l'eau propre

Plus de 220 collectivités canadiennes se sont jointes à l'initiative de sensibilisation et de vulgarisation appelée Le Chemin du poisson jaune. En collaboration avec des groupes de bénévoles comme les Guides du Canada, votre municipalité peut coordonner ce programme de sensibilisation et de vulgarisation conçu pour sensibiliser à l'importance de l'eau propre, aux processus d'approvisionnement en eau ainsi qu'à la nécessité de protéger les sources d'eau en empêchant les produits chimiques dangereux d'être déversés dans les égouts pluviaux. Les bénévoles marquent au pochoir des poissons jaunes près des collecteurs d'eaux pluviales et distribuent des dépliants afin de rappeler aux résidents de ne pas jeter de produits chimiques à l'égout pluvial. Si les résidents prenaient conscience de l'importance attachée à la protection et à la conservation de l'eau propre, ces leçons entraîneraient une réduction de la consommation d'eau. En conservant l'eau davantage, on diminue la pression exercée sur les installations de traitement et de pompage de l'eau, on réduit la consommation d'énergie par ces installations ainsi que les émissions de GES qui y sont associées. La Ville de Calgary (Alb.) a eu recours au programme Le Chemin du poisson jaune dans le cadre



Photographie reproduite avec la permission de Trout Unlimited Canada (TUC).

Les enfants apprennent tout sur l'approvisionnement en eau grâce au programme Le chemin du poisson jaune. Ils peignent des poissons jaunes près des collecteurs d'eaux pluviales afin de rappeler à la population que les substances déversées à l'égout ont un impact sur tous.

⁸ *The Waste Diversion Impacts of Bag Limits and PAYT (Pay as you throw) Systems in North America. (2001), rapport présenté au service Policy and Planning, Works and Emergency Services de la Ville de Toronto par Envirostris, Toronto (Ont.).*

Guide d'action rapide

Action municipale pour la protection du climat

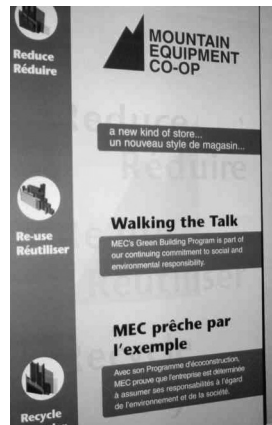
de sa campagne destinée à informer des milliers d'enfants vivant dans cette ville des enjeux liés à l'eau propre⁹.

Site Web pertinent :

Programme Le Chemin du poisson jaune
<http://www.yellowfishroad.org> (en anglais seulement)

5. Promouvoir l'efficacité énergétique dans le secteur industriel

La consommation d'énergie du secteur industriel représente en moyenne 20 % des émissions totales de GES dans la plupart des municipalités. De nombreuses collectivités, notamment Toronto (Ont.) et Sudbury (Ont.) travaillent avec l'industrie locale à la promotion d'améliorations écoénergétiques d'immeubles et de normes d'efficacité comme moyen de parvenir à réduire les émissions de GES générées par les édifices. La Ville de Sudbury a créé des partenariats avec l'industrie locale afin de partager de l'information et des idées sur la promotion des pratiques commerciales d'efficacité énergétique comme les améliorations écoénergétiques aux bâtiments et les techniques de construction écologique des nouveaux édifices. En 2000, la Sudbury District Heating Corporation — le premier système énergétique de quartier de la région — est le fruit d'un partenariat entre la Ville et Toromont Industries. Le projet vise à améliorer l'efficacité de l'acheminement de l'énergie dans la région, permet aux partenaires de faire des économies sur les coûts de l'énergie et les frais d'exploitation, et réduit les émissions de GES¹⁰.



Les trois grands principes (les trois « R ») prônés par le programme de la construction durable de la société Mountain Equipment Co-Ops qui fait partie de son engagement de responsabilité envers la société et l'environnement.

Photographie reproduite avec la permission de Sharon Boddy.

Site Web pertinent :

Production combinée de chaleur et d'électricité et systèmes énergétiques de quartier — Sudbury (Site Web de Climate Change Solutions)
<http://www.climatechangesolutions.com> (en anglais seulement) choisir **Municipalities** à partir du menu déroulant et suivre les liens **Buildings — Success Stories**.

6. Créer des incitatifs à l'utilisation des transports en commun

Plusieurs municipalités offrent des laissez-passer de transport en commun à prix réduits afin d'encourager les étudiants qui fréquentent l'école secondaire, le collège ou l'université à utiliser les transports en commun. Ce programme d'encouragement bénéficie à tous car il permet de s'assurer d'un volume stable de l'achalandage des transports en commun tout en offrant un mode de transport abordable pour les étudiants dont les moyens financiers sont très limités. En



Les supports à vélos installés dans les autobus de transports en commun de Whitehorse font partie de la solution aux défis de transport de la ville.

Photographie reproduite avec la permission de la Ville de Whitehorse.

incitant les étudiants à prendre l'autobus, on réduit les émissions des véhicules ainsi que la demande de places de stationnement. Qui plus est, la mise en place d'un service étendu d'autobus à l'intention des étudiants peut faciliter la formation de communautés d'étudiants dans les nouveaux quartiers, ce qui atténue ainsi les problèmes de logement près des écoles et entraîne des retombées économiques positives sur les nouveaux quartiers. Des formules de rabais peuvent aussi être proposées aux employés d'entreprises privées afin de les encourager à prendre les transports en commun¹¹. En septembre 1999, la Ville de Victoria (C.-B.) a introduit des laissez-passer universels de transport en commun (U-Pass) dans les collèges et les universités de ses communautés. À la suite de cette mesure, la circulation routière sur le campus a diminué de 15 à 20 %¹². Kingston (Ont.), Windsor (Ont.) et Edmonton (Alb.) ne sont que quelques-unes parmi les nombreuses autres collectivités qui ont adopté des programmes U-pass.

Site Web pertinent :

Profil du programme U-Pass de BC Transit
<http://www.bctransit.com> (en anglais seulement) cliquer sur **Corporate** et suivre les liens jusqu'à **Victoria Regional — Service Highlights**.

9 Freshwater Calgary & the Yellow Fish Road Project. <http://www.yellowfishroad.org/index2.html>

10 City of Greater Sudbury Becoming a Sustainable Community, (2003) The EarthCare Sudbury Local Action Plan.

11 Universal Transit Pass Project. City of Edmonton. www.edmonton.ca/.../CMS/Server/NR/rdonlyres/A181EF67-7324-4808-A0E2-597D3755A7F1/0/UPassQandAJune2004.pdf

12 Walker, Heather. (21 juillet 2000) Fewer Parked Cars on Campus as New Bus Pass System Catches On. *The Ring The University of Victoria's Student Newspaper*.
<http://ring.uvic.ca/00jan21/buspass.html>

Guide d'action rapide

Action municipale pour la protection du climat

7. Appuyer et encourager les initiatives locales d'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel

Les municipalités peuvent promouvoir l'efficacité énergétique de différentes manières. Plusieurs collectivités locales invitent des organismes à but non lucratif à réaliser des visites d'évaluation des résidences sous l'angle de la production de déchets, de la consommation d'eau et d'énergie dans le cadre du programme EnerGuide pour les maisons mis sur pied par Ressources naturelles Canada. Au terme des évaluations, les professionnels font des recommandations aux occupants concernant les modifications qu'ils peuvent apporter à l'infrastructure et à leur style de vie pour réaliser des économies et réduire leurs émissions de GES. La Ville de Okotoks (Alb.) a entrepris un programme avant-gardiste en lotissant une subdivision de 74 maisons d'habitation pour en faire un projet de démonstration d'une technologie de stockage saisonnier de l'énergie solaire (*solar seasonal storage technology*). Pendant l'hiver, les maisons seront chauffées grâce à l'énergie solaire emmagasinée au cours du printemps, de l'été et de l'automne, laquelle sera distribuée par un système énergétique de quartier. Le projet est le premier de ce genre à employer la technique du stockage solaire saisonnier en Amérique du Nord. Il laisse entrevoir une réduction des émissions de GES d'environ 2,4 tonnes par an, par foyer, et permettra de diminuer la consommation d'eau de 200 litres par foyer, par jour, grâce à des mesures complémentaires de conservation de l'eau.

Sites Web pertinents :

Residential Energy Efficiency Project
<http://www.thereep.ca> (en anglais seulement)

Peterborough Green-Up
<http://www.greenup.on.ca> (en anglais seulement)

8. Aménager et entretenir une infrastructure favorisant le transport à bicyclette

L'aménagement de bandes cyclables, de pistes cyclables et de supports à bicyclettes fait de la bicyclette un mode de transport plus sécuritaire et attrayant pour se déplacer ou pour se rendre au travail. Par exemple, les employeurs pourraient être incités à fournir une bicyclette à leurs employés pour se rendre à des réunions

dans les environs de l'entreprise. En réalisant quelques recherches, les employeurs peuvent déterminer le type de bicyclette et de matériel le plus utile à leurs employés. Dans la



Les employés du Conseil national de recherches du Canada à Ottawa possèdent leur propre « Rack-it Club ».

Photographie reproduite avec la permission de Sharon Boddy.

Ville de Fredericton (N.-B.), les cyclistes, skieurs et raquetteurs profitent de quelque 65 km de pistes linéaires. En privilégiant l'expansion continue et l'aménagement de pistes linéaires dans son Plan municipal de la Capitale (Capital City Municipal Plan), Fredericton s'est engagée à aménager un réseau de pistes à l'échelle de la ville qui valorisera les options offertes à ses résidents en matière d'activités récréatives et de navettage¹³.

Site Web pertinent :

Parcs et pistes de la Ville de Fredericton
<http://www.city.fredericton.nb.ca> (en français et en anglais) cliquer sur Résident et suivre les liens jusqu'à Loisirs — Parcs et sentiers.

9. Instaurez dans votre collectivité un événement comme le défi navettage, une semaine de promotion de la bicyclette pour se rendre au travail ou un jour sans voiture

Le défi navettage ou défi-transport est un concours amical entre collectivités canadiennes mis sur pied pour encourager le plus de gens possible à utiliser des modes de transport durables et requérant un effort physique.

Environnement Canada organise l'événement pendant une semaine chaque printemps. L'inscription de la collectivité se fait en ligne très facilement. De nombreuses collectivités font la promotion de cet événement



La bicyclette pour tous les âges ! Arn Christie accompagnée de sa fille Sonya et de son fils Eric font une promenade à bicyclette à Ottawa.

Photographie reproduite avec la permission de Sharon Boddy.

Guide d'action rapide

Action municipale pour la protection du climat

par le truchement de leur service des transports, et il n'est pas rare qu'elles s'associent avec des organismes à but non lucratif afin de rehausser la sensibilisation et la participation au programme. Ces défis intercommunautaires entre administrations municipales et grandes entreprises suscitent des rivalités amicales. Plus de 97 collectivités ont participé au Défi transport de 2004, ce qui a permis de réduire leurs émissions de GES de plus de 600 tonnes. Des collectivités de toutes tailles ont participé au Défi, notamment Annapolis Royal (N.-É.), Sackville (N.-B.) et Montréal (Qué.).

Site Web pertinent :

Défi transport

<http://www.commuterchallenge.ca> (en français et en anglais)

programmes éducatifs pour les écoliers et autres résidents. Jusqu'à aujourd'hui, dix jardins ont été cultivés. Les jardins sur toits offrent des avantages analogues et aucun terrain n'a besoin d'être réservé par la collectivité.

Sites Web pertinents :

City Farmer (tout ce que vous devez savoir sur le jardinage urbain)

www.cityfarmer.org (en anglais seulement)

Politique de jardinage communautaire de la Ville de Vancouver

<http://city.vancouver.bc.ca> (en anglais seulement)

cliquer sur **Departments**, et choisir **Parks and Recreation**; cliquer sur **Parks and Gardens** et sous la rubrique **Activities and Programs**, sélectionner **Community Gardens**.

Des toits verts pour des villes saines

<http://www.greenroofs.org> (en anglais seulement)

10. Appuyer le jardinage communautaire — faire don de terrains municipaux en excédent, promouvoir les toits verts

Il est possible de faire revivre des terrains municipaux en excédent en les attribuant à des groupes communautaires qui s'intéressent au jardinage. Ces jardins offrent de nombreux avantages à la collectivité. Ils favorisent notamment la production locale d'aliments, ce qui réduit les émissions générées par le transport des aliments venant de l'extérieur de la collectivité. Qui plus est, les jardins communautaires rehaussent le sentiment de sécurité, stimulent l'esprit et servent de lieux de rencontre et d'outils éducatifs aux écoliers. En outre, les plantes cultivées dans ces jardins séquestrent le carbone, absorbant une partie des émissions de GES de la collectivité et améliorant la qualité de l'air. Bon nombre de municipalités ont créé des partenariats avec les groupes communautaires pour mettre au point des programmes de jardins et promouvoir d'autres initiatives supplémentaires de verdissement urbain comme le jardinage sur les toits. Le Conseil des parcs de la Ville de Vancouver (C.-B.) permet aux organismes à but non lucratif de cultiver des jardins sur la portion inutilisée de ses parcs. La Ville fournit le terrain, enlève l'herbe et ajoute du compost, et les groupes communautaires créent des



Le projet de démonstration de toits verts de l'hôtel de Ville de Toronto présente huit parcelles d'essai où figurent différentes applications de toit vert.

Photographie reproduite avec la permission de Green Roofs for Healthy Cities.

En quête d'autres idées ?

Suivre les liens ci-dessous.

Centre québécois d'actions sur les changements climatiques

Le Centre québécois d'actions sur les changements climatiques est un carrefour d'information permettant de mettre en commun les réflexions, les avancées et les découvertes relatives aux changements climatiques. Le Centre fait partie d'un réseau canadien de carrefours sur les changements climatiques avec lequel il partage expertise, information et efforts de sensibilisation. <http://www.changementsclimatiques.qc.ca> (en français seulement)

Agence de l'efficacité énergétique

L'Agence de l'efficacité énergétique a pour mission, dans une perspective de développement durable, d'assurer la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activité, au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

<http://www.aee.gouv.qc.ca> (en français et en anglais)

Réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités municipales: Analyse de rentabilité, FCM, 2003, disponible en ligne à l'adresse www.fcm.ca (en français et en anglais) suivre les liens **Partenaires dans la protection du climat — Outils et ressources** et cliquer sur **Réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités municipales: Analyse de rentabilité** dans le menu situé à gauche.

Participation des collectivités et groupes de travail

Cool Vancouver — Ville de Vancouver

<http://www.city.vancouver.bc.ca> (en anglais seulement) cliquer sur l'onglet **Major City Projects**, puis sur **Environment/Sustainability Projects**, choisir **A Sustainable City**, et cliquer sur l'onglet **Cool Vancouver**.

Earthcare Sudbury — Ville de Grand Sudbury

<http://www.city.greatersudbury.on.ca> (en français et en anglais) cliquer sur **Hôtel de Ville** à partir du menu déroulant, cliquer sur **Travaux publics** et choisir **Earthcare Sudbury** à partir de **Liens relatifs**.